

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2017

Absents : CHAMPOURET Thierry, CLOT Karine (pouvoir Geneviève MARTINAUX)

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Appartement communal au-dessus de la bibliothèque

Suite au départ du locataire actuel, le conseil municipal autorise le maire à signer le bail correspondant avec le nouveau locataire à compter du 15 décembre 2017.

Délibération est prise à l'unanimité.

Classe de découverte – Ecole Privée St-Joseph

Le maire informe le conseil municipal que l'école privée St-Joseph a un projet de classe de découverte au PRADET (Var) du 26 au 30 mars 2018. Une somme de 11 € par enfant et par nuitée leur sera attribuée, soit un montant de 924 €.

Délibération prise à l'unanimité.

Avant-projet bâtiment Annexe Mairie (local employés & stockage de matériels)

Le projet de construction d'une salle polyvalente et d'un local de stockage de matériels d'un montant de 800 000 € n'ayant pas abouti par manque de financement (refus subventions : DETR, Ardèche Durable, Région) ; un nouveau projet de construction d'un bâtiment pour les services techniques et matériels communaux, correspondant aux critères d'attribution de la DETR, est présenté au conseil municipal. Le montant serait d'environ 300 000 €.

Une dotation de 50 000 € a été allouée au titre de la 2^{ème} part du Fonds de Solidarité qui pourrait être affectée en partie à cette opération.

Compte rendu commissions communales

Finances

- Décision modificative – budget communal
DM N° 3 : changement affectation de compte (travaux alimentation AEP)

Scolaire, sportive, culturelle

- *Projet création centre de loisirs* : le maire informe le conseil municipal que 37 enfants de Talencieux fréquentent les centres de loisirs de Vernosc et Davezieux. L'AFR (association familiale rurale) qui assure l'animation dans ces deux communes, propose de créer un centre de loisirs sur la commune (sachant que les locaux dont nous disposons seraient adaptés à cette création). Le conseil municipal n'est pas opposé au principe mais souhaite approfondir la partie financière de la mise en place de ce centre de loisirs.
- *Ecole publique « Tous les Vents »* : Suite à la demande de l'équipe enseignante, le conseil municipal accepte la proposition d'augmenter la présence de Magali 3 heures supplémentaires/semaine dans la classe GS/CP jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018 au détriment d'heures de ménage.

Voirie, réseaux, urbanisme

- La commission a examiné 1 demande de permis de construire : maison individuelle (route de Sarras)
 - 3 certificats d'urbanisme (route de Sarras, route d'Andance, impasse de la Syrah)
 - 1 déclaration préalable : réfection d'une toiture (rue centrale)

- *Transfert de compétence de l'assainissement collectif* (annonay agglo, vivarhône, val d'ay) à compter du 1^{er} janvier 2018 :
 - tous les tarifs seront uniformes en ce qui concerne les contrôles, les diagnostics et les branchements collectifs.
 - SPANC (assainissement individuel), les tarifs proposés au bureau communautaire sont en augmentation.

- *SDE* (Syndicat des énergies) : le quorum n'étant pas atteint, les délibérations concernant le budget n'ont pu être votées. Des infos ont été données sur :
 - l'éclairage public (adhésion de 234 communes/339),
 - les bornes électriques : 110 ont été installées sur l'Ardèche dont 87 sont opérationnelles. Le coût de fonctionnement d'une borne est de 1600 €/an à la charge des communes,
 - Aucun compteur « Linky » n'est en service actuellement.

- *Circulation aux abords de l'école publique* : sur avis du référent sécurité, une nouvelle implantation des parkings et des voies de circulation est présentée au conseil municipal. Les observations faites sur le déplacement des enfants à la descente des véhicules seront prises en compte (trottoir, chemin piétonnier) lors de la prochaine ébauche.

Il est rappelé aux parents qu'une signalisation est en place et que le respect de celle-ci est toujours en vigueur.

Bâtiments

- *Complexe sportif*
 - Le ventilateur d'un convecteur de la salle multi-activités doit être changé
 - La lyre du chauffage du boulodrome a été remplacée
 - Le circulateur du plancher chauffant de la salle de sports est en panne
- *Salle des jeunes*
 - Les plaques du plafond seront remplacées

Divers

- *Ecole publique « tous les vents »* :
 - exercice incendie le 23 novembre en présence du Chef de Centre Incendie de Vernosc et de deux élus de la commune, (évacuation des classes, exercice bien maîtrisé par les enseignants et le personnel accompagnant).
 - exercice PPMS (plan particulier de mise en sécurité) le 30 novembre en présence du référent sécurité de la gendarmerie et de deux élus de la commune. Les consignes ont été bien respectées dans l'ensemble (évacuation des élèves du rez-de-chaussée vers l'extérieur et confinement dans le bureau du directeur, à l'étage). A noter, un silence complet des élèves lors de ces déplacements et confinements. Satisfaction du référent sécurité.

- Présentation du rapport annuel sur la qualité de l'eau
- En 2018, des analyses sur la qualité de l'air seront effectuées dans les lieux occupés par les enfants.
- Garantie d'emprunt Habitant Dauphinois : nouvelles demandes de garanties d'emprunts concernant la construction de 10 villas locatives « impasse du Château d'Eau ». La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- Ecole de musique : suite à la réception d'une mise en demeure concernant les avis des sommes à payer, un recours a été demandé sur ces titres afin de suspendre le caractère exécutoire, dans l'attente de la réponse du tribunal sur la sortie du syndicat.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 23 janvier 2018 à 20h.